

Identité et désidentité numérique vision juridique

www.prodoper.fr

Etats généraux de l'identité numérique
Palais du Luxembourg
27 avril 2009



ALAIN BENSOUSSAN
LE DROIT DES TECHNOLOGIES AVANCÉES

Eric Barbry
Avocat

Directeur du pôle « droit du numérique »

Introduction

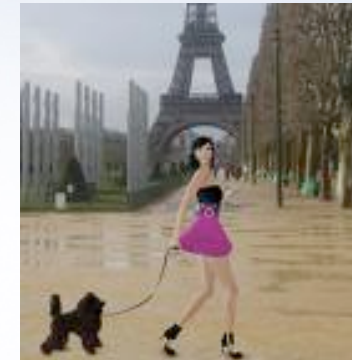
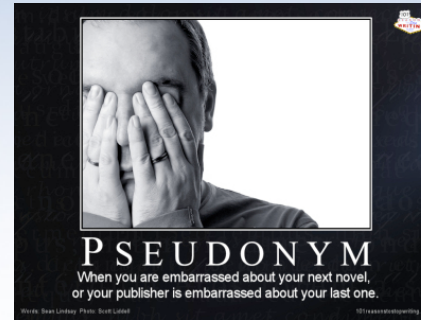
- Le contexte : l'identité à l'épreuve du numérique
- L'enjeu : « le passage »
- Le défi : conduite du changement
- L'actualité
 - identité et entreprise
 - Contentieux



L'identité numérique

- Les identités numériques
- Les risques
- La maîtrise des risques





eric-barbry@alain-bensoussan.com



Les risques

- Vol d'identité
 - coté victime : Phishing
 - coté service en ligne : défaut I&L
- Utilisation d'identité tierce (civil)
- La preuve de l'identité numérique
- Distinction identité personnelle / professionnelle
- La propriété des nouvelles identités
 - Droit des avatars



En matière d'identité numérique l'ennemi public n°1 ...



C'est pas lui ...



C'est lui ...



Maîtrise des risques

- Responsabilisation/sensibilisation
 - CGV / conditions d'utilisation / conditions espace client
 - Charte (entreprise et autres)
- Sécurisation juridique et technique
 - Outils techniques : Politique de sécurité
 - Outils juridiques : Code informatique et libertés
- Contentieux
 - Civil : Affaire Meetic (TGI Carcassone 16.06.2006)
 - Pénal : Usurpation d'identité : difficulté
- Législateur
 - Réflexion sur les nouvelles formes d'identité
 - Réflexion sur l'usurpation d'identité 2.0



2. Le droit à la désidentité

- le droit à la désidentité
- Les risques
- Les solutions



Le droit à la désidentité

- Le droit à l'anonymat
 - LCEN, CPCE, noms de domaine ...
- Le droit à l'oubli
- Le droit à la réversibilité
 - Ex géolocalisation



Risques

- Cybercriminalité
- Cybersquatting
- Contenus illicites
- Risques liés aux accès



Maîtrise des risques

- La « réputation »
 - Naissance d'un nouvel environnement
 - Nouveaux risques
- Les procédures de lever d'anonymat
 - Requêtes afin d'identification (LCEN)
 - Procédures spéciales (ex : afnic)
- Réglementation
 - Adoption rapide des textes en attente
 - Harmonisation des conditions
- L'anonymat comme circonstance aggravante



MERCI

Eric Barbry

Tel 01.41.33.35.35 – Fax 01.41.33.35.36

Port 06.13.28.91.28

eric-barbry@alain-bensoussan.com

